



Villemeuble

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars, à dix-huit heures, le conseil municipal légalement convoqué le jeudi deux mars l'an deux mille vingt-trois, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemeuble.

La loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire abroge à partir du 1er août 2022 les dispositions du code de la santé publique relatives à l'état d'urgence sanitaire, créé au printemps 2020, ainsi que le régime de sortie de crise sanitaire dit « transitoire », qui a pris fin le 31 juillet 2022. Ainsi, la séance s'est tenue en public et a été retransmise en direct sur le site Youtube de la Ville. Le caractère obligatoire du port du masque n'est plus imposé.

Présents: M. BLUTEAU Jean-Michel, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. BOULON Alex, M. PRINCE Patrick, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK, M. GERBAUD Jean-Christophe, Mme FITAMANT Patricia, M. ZARLOWSKI Serge, Mme LEFEBVRE Concetta, M. LABRO Philippe, Mme SERONDE Françoise, M. FITAMANT Alain, Mme POLONI Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette (à partir de la délibération n°1), M. AVRAMOVIC Jovan, Mme MÉLART Laurence, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. LE MASSON Gilbert, M. CALMÉJANE Patrice, M. KALANYAN Aram (à partir de la délibération n°1), Mme Pochon Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. BANCEL Nathanaël (à partir de la délibération n°2), Mme LECOEUR Anne, Mme VERBEQUE Sandrine (jusqu'à la délibération n°34), M. HADAD Hubert, M. BIYOUKAR Lahoussaine.

Absents, représentés : M. MALLET Eric représenté par M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette représentée par M. FITAMANT Alain (jusqu'à la délibération n°1 et à partir de la délibération n°9), Mme BLANCO Nathalie représentée par M. Jean-Michel BLUTEAU, M. GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. LE MASSON, Mme LEFEVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. KALANYAN Aram représenté par M. CALMEJANE Patrice (jusqu'à la délibération n°1), M. BANCEL Nathanaël représenté par M. MINETTO Jean-Marc (jusqu'à la délibération n°2).

Absents : M. KALANYAN Aram (à partir de la délibération n°39), M. LE MASSON Gilbert (à partir de la délibération n°39).

Secrétaire de séance : M. BIYOUKAR Lahoussaine.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du conseil, et constate que la condition de quorum est remplie.

M. Lahoussaine BIYOUKAR a été élu secrétaire de séance à l'**unanimité**.

Monsieur le Maire passe ensuite à l'examen de l'ordre du jour :

- ↳ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 décembre 2022.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

1. Installation d'une nouvelle conseillère municipale.
Il a été pris acte de l'installation de Madame BLANCO Nathalie en qualité de conseillère municipale du groupe « Réussir Villemomble Ensemble ».
 2. Election d'un nouveau délégué du conseil municipal aux conseils d'école des écoles élémentaires Anne Frank et F. Coppée/Lamartine.
Ont été élus au scrutin secret, la liste présentée par le groupe "Réussir Villemomble Ensemble" :
 - **Madame MÉLART Laurence en qualité de déléguée du conseil municipal au conseil d'école de l'école élémentaire Anne Frank,**
 - **Madame CÉDÉCIAS Arlette en qualité de déléguée du conseil municipal au conseil d'école de l'école élémentaire F. Coppée/Lamartine.**
 3. Election d'un nouveau délégué titulaire du conseil municipal au conseil d'administration de l'OGEC du Groupe scolaire des Servites de Marie.
A été élu au scrutin secret, Monsieur Serge ZARLOWSKI en qualité de délégué titulaire du conseil municipal au conseil d'administration du Groupe scolaire des Servites de Marie.
 4. Modification de la composition des commissions municipales « transition écologique » et « logement ».
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
 5. Modification de la composition de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL).
Dossier adopté à l'unanimité.
 6. Modification de la composition de la commission de délégation de service public (CDSP).
Dossier adopté à l'unanimité.
 7. Election d'un nouveau délégué du conseil municipal au conseil d'administration de l'Association Artistique et Culturelle de Villemomble (AACV).
A été élue au scrutin secret, Madame BLANCO Nathalie en qualité de délégué du conseil municipal au conseil d'administration de l'Association Artistique et Culturelle de Villemomble (AACV).
 8. Rapport d'Orientations Budgétaires - Exercice 2023.
Acte est donné de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2023 prévu à l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales. Le conseil municipal approuve à la majorité le rapport présenté lors du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2023.
- 9 à 30. Tarifs municipaux
9. Revalorisation des quotients familiaux à compter de la rentrée scolaire 2023/2024.
Dossier adopté à la majorité.
 10. Fixation des tarifs municipaux du restaurant scolaire, applicables à compter de l'année scolaire 2023/2024.
Dossier adopté à la majorité.



Villemomble

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

11. Fixation des tarifs municipaux pour les accueils de loisirs maternels et élémentaires, applicables à compter de la rentrée scolaire 2023/2024.
Dossier adopté à la majorité.
12. Fixation des tarifs municipaux des études dirigées, applicables à compter de l'année scolaire 2023/2024.
Dossier adopté à la majorité.
13. Fixation des tarifs municipaux pour les études dirigées avec accueil périscolaire du soir, applicables à compter de l'année scolaire 2023/2024.
Dossier adopté à la majorité.
14. Fixation des tarifs municipaux applicables à compter de la rentrée scolaire 2023/2024 pour les sorties avec nuitées dans le centre de vacances de la Ville.
Dossier adopté à la majorité.
15. Fixation des tarifs municipaux applicables à compter de la rentrée scolaires 2023/2024 pour les séjours organisés dans le centre de vacances de la Ville.
Dossier adopté à la majorité.
16. Fixation des tarifs pour la location du centre de vacances de la Ville par des personnes privées, à compter de la rentrée scolaire 2023/2024.
Dossier adopté à la majorité.
17. Fixation des tarifs municipaux de location des salles communales applicables à compter de la rentrée scolaire 2023/2024.
Dossier adopté à la majorité.
18. Fixation des tarifs municipaux applicables à compter de l'année scolaire 2023/2024 pour la location installations sportives.
Dossier adopté à la majorité.
19. Fixation des tarifs municipaux pour la piscine municipale, applicables à compter de l'année scolaire 2023/2024.
Dossier adopté à la majorité.
20. Fixation des tarifs municipaux des autorisations de tournage sur le territoire de la commune de Villemomble, applicables à compter de la rentrée scolaire 2023/2024.
Dossier adopté à la majorité.
21. Fixation des tarifs municipaux concernant les prestations organisées par la commune de Villemomble à compter de la rentrée scolaire 2023/2024 et création de l'activité "stages et Master Classe" à compter de l'année 2023.
Dossier adopté à la majorité.
22. Fixation des tarifs municipaux des tickets jeu de la Kermesse de printemps, applicables à compter du 1er mai 2023.
Dossier adopté à la majorité.



Villemomble

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

23. Fixation des tarifs municipaux concernant l'organisation de foires aux greniers applicables à compter de l'année 2023.
Dossier adopté à la majorité.
24. Fixation des tarifs municipaux concernant les concessions et les taxes funéraires des cimetières applicables à compter de la rentrée scolaire 2023/2024.
Dossier adopté à la majorité.
25. Fixation des tarifs municipaux du restaurant municipal, applicables à compter de la rentrée scolaire 2023/2024.
Dossier adopté à la majorité.
26. Fixation des tarifs municipaux de participation forfaitaire individuelle aux frais de déplacement dans le cadre du jumelage avec les villes de Bonn-Hardtberg (Allemagne), applicables à compter de la rentrée scolaire 2023/2024.
Dossier adopté à la majorité.
27. Fixation des tarifs municipaux de la médiathèque "Robert Calmèjane" applicables à compter de la rentrée scolaire 2023/2024.
Dossier adopté à la majorité.
28. Fixation des tarifs municipaux du conservatoire de musique et de danse applicables à compter de la rentrée scolaire 2023/2024.
Dossier adopté à la majorité.
29. Fixation du tarif municipal concernant la course sur route "la Villemombloise", applicable pour l'année 2023.
Dossier adopté à la majorité.
30. Abrogation des tarifs municipaux de location de tentes de réception appartenant à la commune à compter du 1er avril 2023.
Dossier adopté à la majorité.
31. Modification du règlement intérieur de la piscine municipale.
Dossier adopté à la majorité.
32. Modification du règlement intérieur des cimetières communaux.
Dossier adopté à la majorité.
33. Modification du règlement intérieur des activités périscolaires maternelles et élémentaires (accueils de loisirs sans hébergement périscolaires et extrascolaires, restauration scolaire, études dirigées, études dirigées avec accueil périscolaire du soir).
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
34. Dommage au Domaine public - Instauration d'une tarification des prestations effectuées en régie pour une refacturation à l'encontre des tiers identifiés.
Dossier adopté à l'unanimité.

35. Tableau des effectifs fixé au 9 mars 2023 et création de postes entraînant la modification du tableau des effectifs.
Dossier adopté à la majorité.
36. Fixation de l'indemnité attribuée aux agents de l'administration fiscale effectuant des permanences en Mairie.
Dossier adopté à l'unanimité.
37. Création de divers emplois pour accroissement saisonnier d'activité durant l'année 2023.
Dossier adopté à la majorité.
38. Soutien à la Turquie et à la Syrie - Approbation du versement d'une subvention exceptionnelle en soutien aux populations sinistrées.
Amendement à la délibération n°38 proposé par le groupe Alliance Démocratique à Villemomble de porter le montant de la subvention exceptionnelle de 3 000 € à 4 500 €.
Amendement approuvé à l'unanimité.
39. Modification du règlement intérieur « la Villemomboise ».
Dossier adopté à la majorité.
- ↳ Liste des décisions, contrats et marchés conclus par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation ou passés par la Ville.
- ↳ Questions orales.
- ↳ Vœu proposé par le groupe Alliance Démocratique à Villemomble.
Vœu non soumis au vote suite à l'amendement de la délibération n°38.

Clôture de la séance vendredi 10 mars 2023 à 01h07.

Le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis



Jean-Michel BLUTEAU

Publié le 15/03/2023

